

Monsieur Guillaume Robert,
Directeur général des finances de la ville de Paris,
Hôtel de Ville
Place de l'hôtel de ville
75004 Paris

Paris le 25 novembre 2016

Monsieur,

L'association que je préside, Contribuables parisiens et franciliens, s'intéresse à plusieurs questions relatives aux finances de la ville :

1) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le compte administratif de la ville pour 2014 fait état de 488 014 541 € de dépenses (fonctionnement + investissement) et de 486 357 912 € de recettes, soit un solde négatif de 1 656 629 €.

Les annexes IV A7.3. 1 et 2, supposées décrire les mêmes opérations, font état de 417 687 013 € de dépenses et 487 907 463 € de recettes, soit un solde positif de 70 220 450 €.

Pouvez-vous nous fournir l'explication de ces différences ?

2) Quel est le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 50 376 099,87 € votée en 2013.

(CA 2013- Fonctionnement- Page 20- Chapitre 042- 6748 : autres subventions de fonctionnement exceptionnelles: 50 376 099,87 €) ?

3) Plusieurs délibérations récentes du Conseil de Paris autorisent des subventions groupées à plusieurs associations. Par exemple :

2016 DDCT 21 - DJS- Subventions (66.900 euros) à 5 associations pour des actions dans le cadre de l'appel à projets « à chacun son foot » ;

2016 DDCT 10- Subventions (92.000 euros) à 18 associations pour le financement d'actions en faveur des droits des femmes ;

2015 DDCT 126 -Subventions (346.459 euros) à 117 associations pour le financement de 138 projets sur les quartiers politiques de la ville.

Pourriez-vous nous indiquer en vertu de quels textes des subventions groupées, sans indication des associations bénéficiaires, peuvent être accordées ? Et si aucun texte ne le permet, pourriez-vous nous donner les noms des associations bénéficiaires des décisions ci-dessus ?

Veillez croire, Monsieur le directeur général, en l'expression de ma plus haute considération.

Alain Mathieu
Président de l'association Contribuables parisiens et franciliens

53 ave R. Poincaré 75116 Paris